

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE CANAL DE LA NESTE MIS A SEC POUR TRAVAUX

du 22 mars au 16 avril 2021

#### Un « chômage » total, essentiel au bon fonctionnement du canal et à l'alimentation en eau des rivières de Gascogne.

Lundi 22 mars comme tous les 5 ans, le canal de la Neste verra son débit diminuer, jusqu'à sa mise à sec totale entre Sarrancolin et Izaux, afin d'assurer son entretien et son auscultation.

Les équipes de la CACG, disposeront alors de 4 semaines pour mettre en œuvre et coordonner les opérations de nettoyage, de rénovation des vannes et rigoles d'alimentation, d'inspection géotechnique des ouvrages, ou encore cette année, de sécurisation des abords rocheux qui surplombent le canal.

Un défi minuté avec un impératif : rendre toute sa fonction au canal dès le 17 avril.

Car durant les travaux, les 17 rivières habituellement reliées au canal bénéficieront essentiellement des ruissellements naturels de saison, avant que le relai ne soit assuré par les lacs de piémont dont les stocks devront toutefois rester mobilisables jusqu'à l'hiver prochain. Sur certains tronçons néanmoins, la CACG assurera un débit minimum par pompage pour les besoins en eau potable, la biodiversité, ainsi que la sécurité d'un site industriel classé SEVESO.

#### Des pêches de sauvetages

En amont de ce chômage, pas moins de 8 journées de pêches de sauvetage seront mises en œuvre au total dans les différentes rigoles et le canal, par la Fédération Départementale de Pêche des Hautes-Pyrénées avec le concours des bénévoles des Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) du Bassin Neste et du Plateau de Lannemezan.

Visant à préserver la ressource piscicole, ces prélèvements seront relâchés dans la Neste et dans les secteurs de cours d'eau du plateau moins impactés par la diminution des débits. Truites et autres poissons repeupleront ensuite naturellement les canaux lors de leur remise en eau.

De la même manière, la pêche sera interdite par arrêté préfectoral durant toute la durée du chômage sur certaines rivières et canaux du département.

#### CONTACTS CACG

**Claire GAUDOUT**

Chargée de communication

c.gaudout@cacg.fr

06 82 66 83 91

#### Le canal de la Neste, un ouvrage clé pour le territoire

Géré toute l'année par la CACG dans le cadre d'une concession d'Etat, **le Canal de la Neste permet d'acheminer 24h/24 l'eau des montagnes vers 17 rivières de Gascogne.** Sa gestion complexe vise à satisfaire en continu l'alimentation en eau des villes telles qu'Auch, les usages de loisir, l'irrigation des cultures, **tout en assurant toute l'année un niveau d'eau indispensable à la vie aquatique.** Un véritable challenge dans une zone naturellement coupée des eaux pyrénéennes.

- ▶ 1 canal de **29km** de long
- ▶ **20m** de dénivelé
- ▶ **1350km** de cours d'eau réalimentés
- ▶ Grace à **15 lacs** de piémont et **200km de rigoles**
- ▶ **220 millions de m<sup>3</sup>** d'eau gérés toute l'année
- ▶ **70%** de l'eau destinée à la biodiversité
- ▶ **280 000 habitants** alimentés en eau potable

COMPAGNIE D'AMENAGEMENT  
DES COTEAUX DE GASCOGNE

**Chemin de Lalette - CS 50449  
65004 Tarbes Cedex**

Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49

Fax : +33 (0)5 62 51 71 30

**WWW.CACG.FR**

Société Anonyme d'Economie Mixte au  
capital de 2 100 000 € - SIRET-RC. TARBES B  
592 780 233 00017 - CODE APE 7112B